

*Le Préfet
affecté
copie HZ.*

Déclaration de tir de nuit du sanglier avec source lumineuse

(Autorisé par le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2021-2027 pour le département de la Moselle, conformément à l'Arrêté Préfectoral n° en date du/...../2021)

Document à compléter et à adresser obligatoirement avant toute action de tir de nuit avec source lumineuse à :

Fédération Départementale des Chasseurs de la Moselle 1 rue de la Passotte CS75821 – 57078 METZ-Cedex 3 ou par mail : info@fdc57.org ou site internet : www.fdc57.org	M le Maire de la commune de ...SARRALBE... Adresse : 1 place de la République Code Postale : 57430 Ville: SARRALBE	ONF (si lot domanial) : - Agence de Moselle-Est : 1 rue Thomas Edison 57000 METZ Ou - Agence de Moselle-Ouest : 24, route de Phalsbourg BP 30155 57403 SARREBOURG Cedex

Je soussigné (nom-prénom).....KILLIAN Philippe.....

Titulaire du droit de chasse sur la commune de.....SARRALBE.....

Lot n° : 1 communal réserve domanial (cocher la case correspondante)

Demeurant 5 rue des Kermans, 57412 SCHMITTVILLER.....

Afin de réguler les populations de sangliers, je déclare pratiquer le tir de nuit avec source lumineuse, conformément à la réglementation en vigueur, sur les secteurs suivants :

- Sur toute la surface du lot de chasse n° 1 de la commune de Sarralbe
- Proximité avec notamment aux cultures pendant les périodes les plus sensibles afin de les protéger

Je vous prie de bien vouloir noter que je réaliserai ces actions du : 19/02/2025 au 01/03/2026

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Fait à : ...SCHMITTVILLER..... Le 19/02/2025

Signature (obligatoire) :

